

Thématique : Permis de conduire

Intitulé du projet

APPC- 056

Note de restitution finale remise par La sauvegarde 95
porteur du projet
au Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en mai 2009
par le Ministère en charge de la Jeunesse

mai 2012



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 permis pour réussir » lancé en mai 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur.

FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET –

Numéro du projet APPC-056**LE DISPOSITIF EXPERIMENTE****Titre : Mobil Jeunes Solidarité****Objectifs initiaux :**

Mobil'Jeunes Solidarité vise à :

- Développer l'accès au permis de conduire pour les jeunes, 16-25 ans, de milieu modeste et obtenir un taux de réussite équivalent à la moyenne nationale :

- Trouver des réponses en termes d'aides individuelles au financement et surtout veiller à ce que les bénéficiaires les plus en difficulté les obtiennent et réussissent l'épreuve qu'est le passage du permis de conduire.

Parallèlement au passage du permis, préparer activement l'orientation des jeunes vers les formations ou l'emploi et les épauler dans leurs parcours personnels ; profiter de la dynamique créée par l'apprentissage au permis pour organiser une série d'Ateliers en groupe.

Public(s) cible(s) :

Le public cible (16-25 ans) est sélectionné parmi les jeunes qui fréquentent soit le service de prévention spécialisée de la Sauvegarde 95, soit la Mission Locale de Cergy-Pontoise ou conjointement les deux structures

Descriptif synthétique du dispositif expérimenté

Une fiche de liaison est établie avec l'identité du jeune, la présentation de son projet et de son parcours, les avis des conseillers et/ou éducateurs.

Un plan de financement prévisionnel est établi avec le jeune et est transmis à l'auto-école.

Une évaluation de formation pour le permis est réalisée par les moniteurs d'auto-école.

Une réunion entre les responsables de la Mission Locale et de la Sauvegarde 95 valide la recevabilité des candidatures retenues pour le stage.

A la suite de cette procédure, une réunion est organisée avec le jeune, le conseiller Mission Locale, l'éducateur et le responsable de l'auto-école. Cette réunion a pour but de passer un accord qui définit en présence de tous les contractants, les rôles et les engagements de chacun et le déroulement de la formation.

Territoire(s) d'expérimentation :

La Communauté d'Agglomération de CERGY PONTOISE et certaine zone de Vexin proche, cela inclut donc des zones urbaines sensibles et des zones rurales.

Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :

Ce dispositif permet aux jeunes de se servir du Permis de Conduire comme fils conducteur de leur projet de vie. L'aide financière leur permet d'aller au bout de la formation.

Partenaires techniques opérationnels:

La Mission Locale, Les Educateurs de Prévention Spécialisée, La Montagne Vivra, Ofis, le Service des Inspecteur du Permis, Incite formation et Espace Césame.

Partenaires financiers :

La Mission Locale, le Conseil Général, Conseil Régional, Sauvegarde du Val d'Oise.

Durée de l'expérimentation :

Durée initiale: 24 mois du 1^{er} Janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2011

Durée effective : 27 mois du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 mars 2012

LE PORTEUR DU PROJET

Nom de la structure : Sauvegarde 95

Type de structure : association

L'ÉVALUATION DU PROJET

Nom de la structure : ASDO

Type de structure : Préciser s'il s'agit d'une structure publique ou privée

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Introduction :

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs initiaux du projet

Le projet est monté par un service de prévention spécialisée en lien avec la Mission locale. Il s'agit de développer l'accès au permis de conduire pour les jeunes de milieu modeste et obtenir un taux de réussite équivalent à la moyenne nationale :

- trouver des réponses en termes d'aides individuelles au financement et surtout veiller à ce que les bénéficiaires les plus en difficultés les obtiennent et réussissent l'épreuve qu'est le passage du permis de conduire.

L'obtention du code de la route et du permis est un objectif commun aux jeunes et aux structures. C'est l'accord initial qui doit être respecté car le permis en soi est l'objectif principal. La motivation suscitée par cet accord ajouté à une formation de qualité au permis doit alors permettre de développer une progression dans d'autres domaines de l'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie sociale.

- Travailler sur la mobilité « psychologique » des jeunes, leur autonomie et leur responsabilité face aux démarches à accomplir
- Favoriser les changements d'attitude en particulier via l'accès à la mobilité et favoriser chez les jeunes l'ouverture sur d'autres perspectives que celle du repli sur le quartier.
- Travailler sur l'enrichissement des connaissances. Tirer parti de l'apprentissage du code de la route pour développer des compétences de lecture, de mémorisation, de respect des consignes et de responsabilisation.

B. Le territoire d'expérimentation

Par le biais de la Mission Locale de Cergy, nous souhaitons renforcer les actions auto-école avec le soutien des mairies qui appartiennent à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

Nous avons abordé avec différents élus des communes de l'agglomération des propositions de travail qui se situent dans une logique de tremplin social autour de l'outil auto-école pour faciliter l'insertion par la mobilité, la formation et l'emploi ;

Certaines communes du Vexin sont aussi concernées par l'action de la Mission Locale et certains jeunes peuvent bénéficier du dispositif Mobil'Jeunes Solidarité.

C. Public visé par l'expérimentation

Le public initial visé est un groupe de jeunes de 16, 25 ans habitant sur l'agglomération de Cergy-Pontoise, étant en relation avec les éducateurs de Prévention Spécialisée et les conseillers de la Mission Locale.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Sur les 100 jeunes :

35 sont domiciliés sur la commune de CERGY

20 sont domiciliés sur la commune de PONTOISE

14 sont domiciliés sur la commune de VAUREAL

8 sont domiciliés sur la commune de JOUY

10 sont domiciliés sur la commune d'ERAGNY

2 sont domiciliés sur la commune de SAINT OUEN L'AUMONE

1 est domicilié sur la commune de COURDIMANCHE

2 sont domiciliés sur la commune d'OSNY

8 sont domiciliés sur des communes du VEXIN

1. Mode d'identification et de repérage :

Le public cible est sélectionné parmi les jeunes qui fréquentent soit le Service de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde 95, soit la Mission Locale de Cergy-Pontoise ou conjointement les deux structures.

La difficulté est de bien cerner la motivation du jeune pour la formation du permis mais aussi sur l'accompagnement autour du projet de vie.

2. Bénéficiaires directs :

100 jeunes ont été inscrits dans le dispositif.

45 Inscriptions en 2010, 38 en 2011 et 17 en 2012

Répartition par sexe : 33% de filles et 67% de garçons

15 jeunes (3 filles et 12 garçons) sont sortis du dispositif pour les raisons suivantes ; Maternité, comportement, absence prolongée.

2.1. Statistiques descriptives

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	100	45	38	17	100
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires	100	45	38	17	100
Nombre d'abandons ou exclusions		9	6		15

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans	100	100
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi	100	100
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Niveau de formation		
Infra V		63
Niveau V		17
Niveau IV		15
Niveau III		5
Niveau III		
Niveau I		
Sexe		
Filles	50	33
Garçons	50	67
2. Adultes		
Qualité		
Parents		9
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

	Prévision initiale	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, la totalité de mon territoire	Oui, la totalité de mon territoire

2.2. Analyse qualitative

RESULTAT DES FORMATIONS

100 jeunes inscrits à la formation Permis de Conduire
13 stages ont été mis en place

56 jeunes ont obtenu le code sur 63 présentés soit 89% de réussite.

64% en 1^{ère} présentation
20% en 2^{ème} présentation
11% en 3^{ème} Présentation
5% en 4^{ème} et plus

31 jeunes ont obtenu le permis de conduire sur 40 présentés soit 77.5% de réussite.

58% en 1^{ère} présentation
19% en 2^{ème} présentation
10% en 3^{ème} Présentation
13% en 4^{ème} et plus

Nombre d'abandons ou d'exclusions : 15 soit 15 % des inscrits.

- lors du code : 15

Il est à noter que les pourcentages de réussite sont largement supérieurs dans le dispositif Mobil'Jeunes Solidarité par rapport au fonctionnement classique de notre auto-école pour un public sensiblement identique. En ce qui concerne l'obtention du code, **89% contre 65%** dans le fonctionnement classique et pour l'obtention du permis, **77.5% contre 49%**.

Il reste aujourd'hui 53 personnes en formation dont 28 en code.

La formation débute par un stage de deux semaines en collectif qui a pour but de créer une dynamique et des liens de socialisation entre les jeunes. Durant ce stage, les jeunes alternent entre des cours de code et de conduite et différents ateliers spécifiques :

L'atelier « SENEVE » : une méthode d'entraînement aux mécanismes de la pensée.

Tous ont participé à ce type d'atelier. Si dans un premier temps ils sont assez dubitatifs, ils y trouvent néanmoins un intérêt certain. Pour certains cela les a aidés dans l'apprentissage notamment du code.

L'atelier « SANTE et PREVENTION » :

L'animation du Point Santé Jeunes concernant l'environnement santé (structures, organisme, différents acteurs), les droits, et tous les thèmes que les jeunes souhaitent abordés. Les jeunes ont eu l'occasion de reprendre contact individuellement avec les animateurs de l'atelier.

L'utilisation du simulateur de conduite

La conduite demande beaucoup de concentration, mais aussi d'avoir une certaine confiance en soi. L'environnement routier est relativement « agressif ». Le simulateur de conduite est un outil pédagogique qui permet dans un premier temps d'éliminer les pressions extérieures et favorise la prise en main du véhicule. Le simulateur nous sert aussi en fin de formation pour travailler les comportements (accidentologie) et la conduite économique.

L'atelier SST :

Seulement 11 jeunes n'ont pas obtenu le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail. Cet atelier a été très apprécié par les jeunes et placé en début de stage, il permettait de créer une dynamique de groupe.

L'après stage

La formation au code reste de préférence en groupe avec la possibilité d'un travail plus individuel suivant les problématiques de chacun. La formation conduite s'individualise suivant la disponibilité de chacun.

Un accompagnement individualisé soutenu par les prescripteurs.

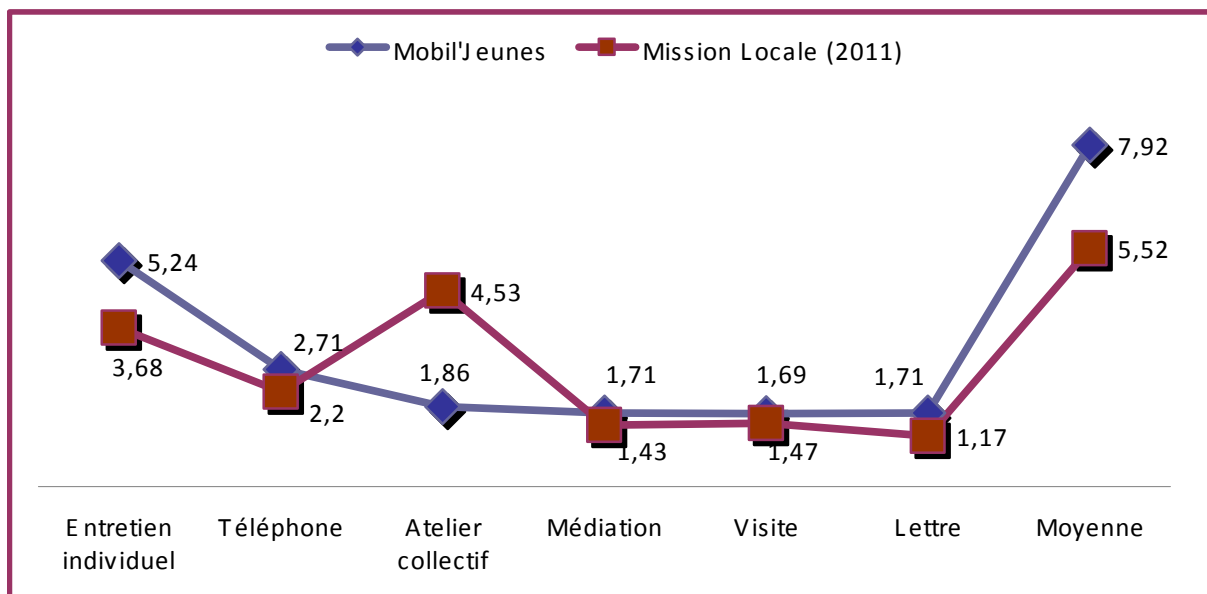
Les professionnels de la Mission Locale et de la prévention ont un rôle essentiel sur trois temps.

1. Avant, une bonne présentation du dispositif, une bonne connaissance du jeune.
2. Pendant, pour soutenir l'implication du jeune dans le projet
3. Après, maintenir le contact pour suivre le parcours vers la formation où vers l'emploi

Sur les 100 jeunes entrés sur le dispositif Mobil'Jeunes, 89 sont suivis par la Mission Locale de Cergy. 28 d'entre eux, soit 31 % ont obtenu leur permis de conduire à ce jour.

La Mission Locale a accompagné de manière soutenue l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'insertion des jeunes. Les jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif ont bénéficié de 7.9 contacts en moyenne, contre 5.5 pour l'ensemble de la Mission Locale, 5,24 entretiens individuels contre 3,68.

Nature des contacts : comparaison en moyenne par jeune

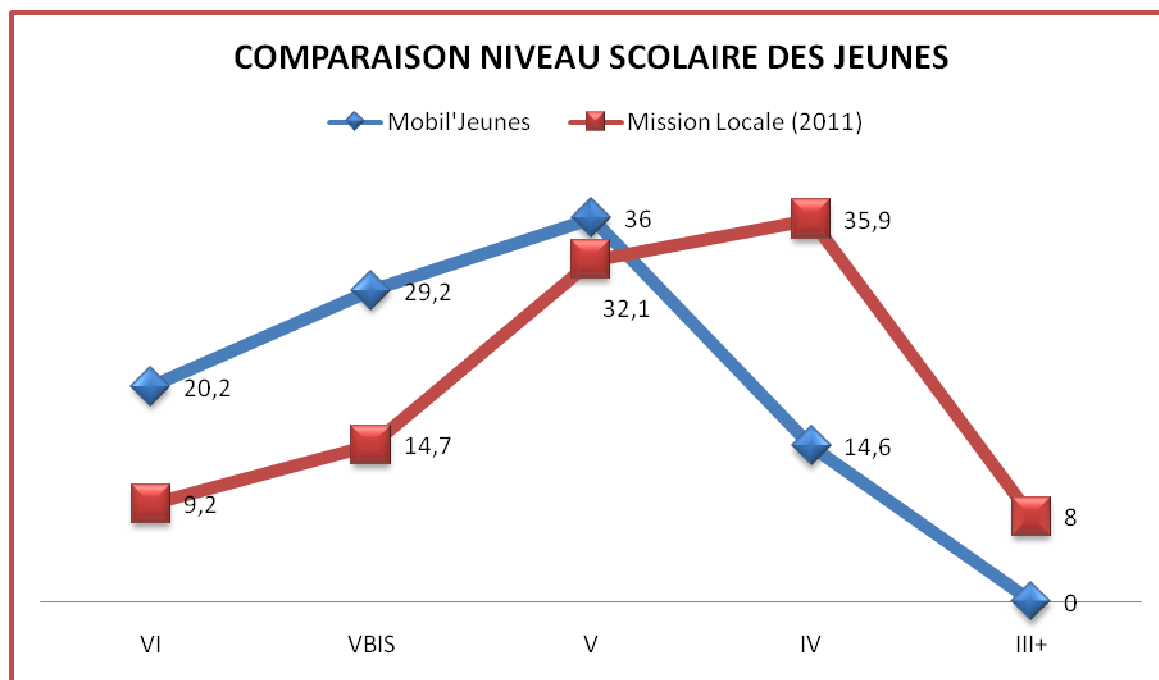


Les différents contacts, individuels ou collectifs ont pu concerner un diagnostic global social et professionnel, la mise en place d'étapes de parcours : orientation, formation, emploi, levée des freins liés au financement du permis ou à la santé notamment.

Les contacts concernant les diagnostics de situation ou la mise en œuvre d'actions spécifiques pouvaient impliquer, hormis le Conseiller Référent, des professionnels ayant une connaissance du jeune, à l'interne ou à l'externe - l'auto-école, les éducateurs de la Sauvegarde ou le Point Santé jeunes de la Mission Locale par exemple – lors de rendez-vous tripartites.

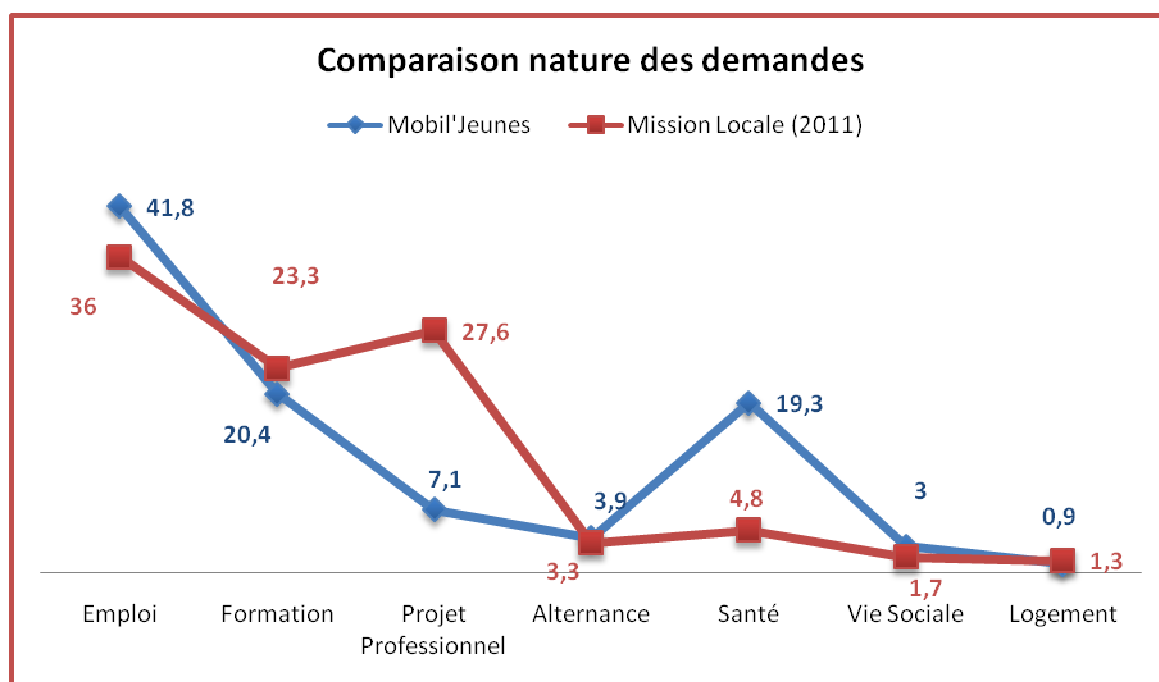
Parallèlement à leur formation individualisée à l'auto-école dont l'accès est ouvert et souple, les jeunes se sont vus proposer, dans le cadre de leur accompagnement, tous les services visant à leur permettre de finaliser leur projet professionnel et notamment ceux dédiés à la recherche d'emploi et à un accompagnement renforcé spécifique tel que PLIE ou Parrainage.

Le niveau des jeunes entrés dans le dispositif



Le projet prévoyait de s'adresser à des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion et pour lesquels Mobil'Jeunes présentait une réelle plus value par rapport à un accompagnement classique pour l'obtention du permis et l'accès à l'emploi. On constate que le dispositif a concerné une majorité de jeunes de niveau inférieur ou égal à V (85 %), alors que ce public ne représente que 56 % des jeunes accueillis à la Mission Locale

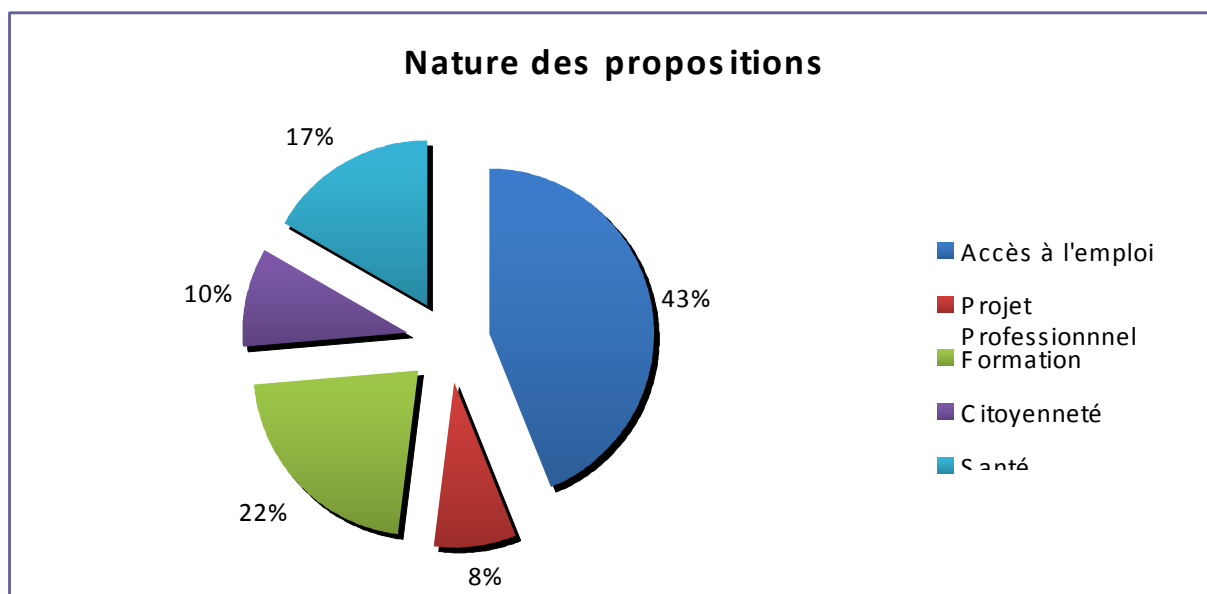
Les demandes des jeunes



La première demande des jeunes entrant sur le dispositif Mobil'Jeunes est l'emploi, dans une proportion élevée (+ 6 % par rapport à l'ensemble de la Mission Locale), ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la nature du projet et du profil des jeunes, visant essentiellement l'accès à l'emploi. Vient ensuite la formation dans une normale proportion.

Cependant, la demande des jeunes, telle que représentée ici, est celle exprimée de manière significative à l'inscription, mais également considérée comme prépondérante par le conseiller à la fin de l'entretien de diagnostic de situation ce qui se traduit également en termes de propositions.

Les propositions faites aux jeunes par les Conseillers

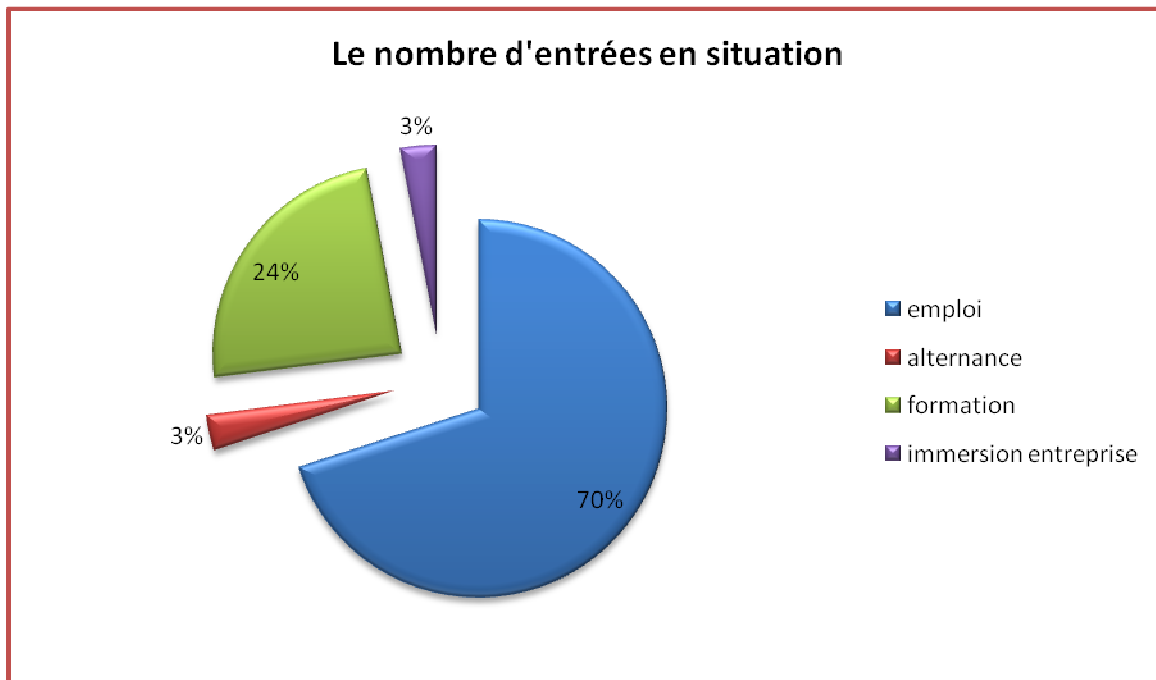


C'est ainsi que si le souhait de travailler sur l'élaboration ou la validation du projet professionnel reste faible – 7,1 % contre 27,6 % pour l'ensemble de la Mission Locale – les besoins concernant la santé se révèlent, eux, très prégnants. Ce dispositif, compte tenu de son but premier – l'accès au permis de conduire – d'une part, et du profil du public qu'il visait – jeunes en difficulté d'insertion – d'autre part, a permis de mettre en lumière des problématiques diverses liées à la santé, nécessitant une prise en charge ou une aide spécifique :

- accès au droit,
- accès aux soins (problème de vue par exemple),
- problèmes cognitifs ou psychologiques,
- vaccinations, addictions, etc.

31 % des propositions santé ont été des orientations vers un service de soin.

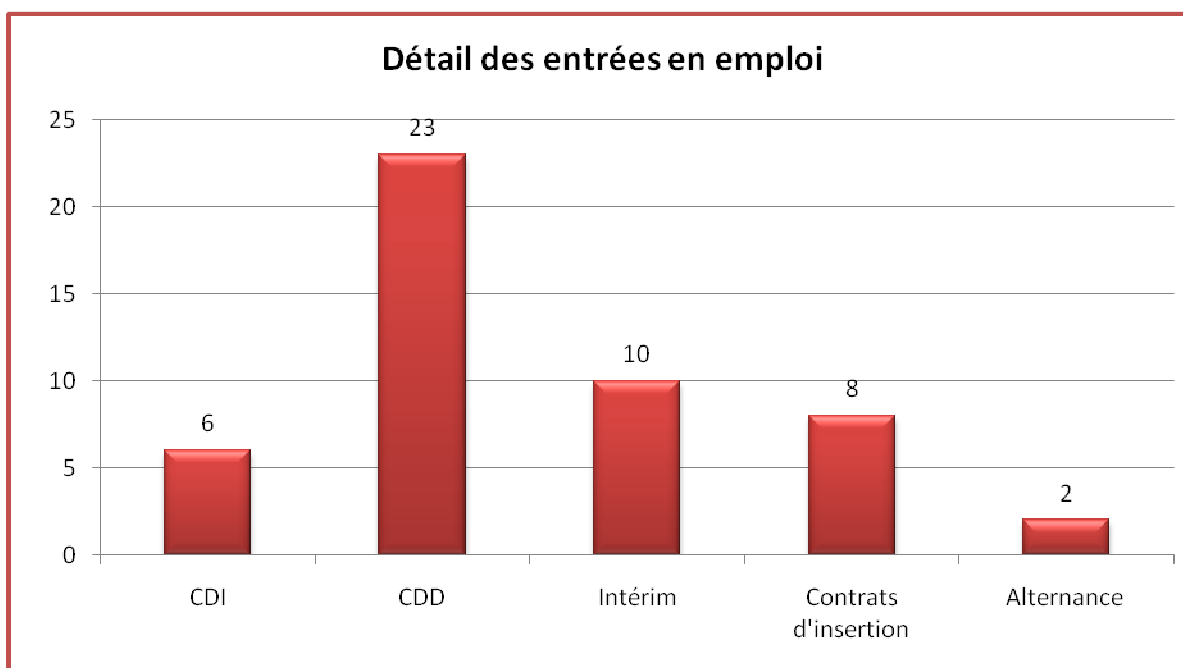
La citoyenneté concerne les aides financières et l'accès aux droits. En ce qui concerne le financement du permis de conduire, il s'avère que le plan de financement initialement établi se révèle souvent fragile ou insuffisant. En cas de mise en péril du projet de passage du permis pour ce motif, nous aidons le jeune à consolider son engagement. A ce jour, 12 aides régionales, pouvant atteindre 600 euros, ont été accordées par la Mission Locale pour permettre à des jeunes de finaliser leur apprentissage jusqu'au passage du permis de conduire.



43 jeunes ont connu une situation d'emploi ou de formation depuis leur entrée sur le dispositif MOBIL'JEUNES, ce qui représente 67 entrées en solutions, certains jeunes pouvant bénéficier de plus d'une solution emploi/formation.

16 situations de formation sont intervenues pour 13 jeunes. La majorité concerne des dispositifs de mobilisation sur projet professionnel et remise à niveau.

Les 49 situations emplois (73 % de l'ensemble des situations) ont concerné 36 jeunes il s'agit essentiellement de CDD et CDD intérim (79 %)



Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Juin /Juillet 2009.

Montage du projet entre les deux principaux acteurs, Sauvegarde du Val d'Oise et la Mission Locale et envoi du projet.

Juillet/ décembre 2009.

Réunion de préparation entre les différents acteurs, (conseillers Mission Locale, éducateurs de rue et formateurs de l'auto-école du service de prévention spécialisée, intervenants extérieurs), mise en place d'outils spécifiques (fiche de liaison, fiche de suivi de formation,...)

Réunion de travail avec les évaluateurs de l'expérimentation pour participer à la création de la fiche statistique TNS Sofres.

Début de l'action en janvier 2010.

Le public cible est sélectionné parmi les jeunes qui fréquentent soit le Service de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde 95, soit la Mission Locale de Cergy-Pontoise ou conjointement les deux structures.

Une fiche de liaison est établie par les prescripteurs (Mission Locale ou Prévention). Elle indique l'identité du jeune, la présentation de son projet et de son parcours et l'avis des conseillers et/ou éducateurs. Parallèlement, un plan de financement prévisionnel est établi avec le jeune et transmis à l'auto-école. Une évaluation du temps de formation pour le permis est réalisée par les moniteurs d'auto-école. Ensuite, une réunion entre responsables de la Mission locale et de la Sauvegarde 95 valide la recevabilité des candidatures retenues pour le stage.

A l'issue de cette procédure, une rencontre est organisée avec le jeune, le conseiller Mission Locale, l'éducateur de prévention et le responsable de l'auto-école. Elle a pour but de passer un accord qui définit, en présence de tous les contractants, les rôles et engagements de chacun, le déroulement de la formation et de l'accompagnement socio-professionnel.

Une des difficultés majeures de ce type de projet est la mobilisation et l'intégration du projet par les différents acteurs de terrain. En effet, un grand nombre de conseillers Mission Locale et d'éducateurs de prévention (environs 30 personnes) interviennent dans ce projet. Par conséquent, cela requiert beaucoup de temps de rencontre entre ces acteurs de terrain, pour harmoniser les logiques de travail de chacun pour un accompagnement efficace des jeunes inscrits dans l'action. Des réunions de concertation ont donc été mises en place régulièrement avec les différents acteurs de l'action.

	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								
Action n°1	Juin/ juillet 2009 Montage du projet	OUI	2	3		responsables de projet, directeurs de structures, comptable			
Action n°2	Juillet/ décembre 2009 Réunion de préparation, construction d'outils spécifique	Oui	5	6		responsables de projet, directeurs de structures, intervenants			
Action n°3									
Action n°4									
Action n°5									
Action n°6									
Action n°7									
Action n°8									
Action n°9									
Action n°10									
2. Lancement de l'expérimentation	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								
Action n°1	Janvier 2010/ mars 2012	oui	27			responsables de projet, directeurs de structures, intervenants, formateurs, éducateurs, conseillers Mision Locale			
Action n°2									
Action n°3									
Action n°4									
Action n°5									
Action n°6									
Action n°7									
Action n°8									
Action n°9									
Action n°10									
3. Achèvement de l'expérimentation	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								
Action n°1	Mars/ mai 2012 bilan final	oui	2			responsables de projet, directeurs de structures, intervenants, formateurs, éducateurs, conseillers Mision Locale, comptable			
Action n°2									
Action n°3									
Action n°4									
Action n°5									
Action n°6									
Action n°7									
Action n°8									
Action n°9									
Action n°10									
4. Achèvement de l'évaluation	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Il est à noter que l'auto-école fait partie intégrante du service de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde du Val d'Oise.

La coopération entre les différents partenaires sur ce projet n'a posé aucun problème par le fait qu'ils travaillaient déjà ensemble dans d'autres domaines.

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Mission Locale de Cergy	Accompagnement projet d'insertion et animation atelier santé
OFIS	Formation SST
La Montagne Vivra	Formation atelier SENEVE
Service des Inspecteurs	Attribution des places d'examens
Incite	Formation informatique
Espace Césame	Accompagnement Sociale
Educateur de prévention	Accompagnement Sociale

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	29.6%
Cofinancements extérieurs à la structure	10.9%
Autofinancement	18.5%

Les prestations en nature représentent 11.2% et le financement des jeunes 29.8%.

La part de financement des jeunes comprend les divers subventions qui leurs ont été attribuées (Subventions Départementales et Régionales, aide d'urgence)

3. Pilotage de l'expérimentation

3 comités de Pilotage ont été réalisés avec les partenaires suivants

Directeur du Service de Prévention Spécialisé de la Sauvegarde 95
 Chef de service de l'auto-école du Service de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde 95
 Directrice de la Mission Locale de Cergy-Pontoise
 Responsable de secteur à la Mission Locale de Cergy-Pontoise
 Responsable de formation à OFIS
 Responsable de formation à la Montagne Vivra
 DGAD.
 Service des Inspecteurs du permis de conduire
 Délégué du Préfet à la ville

Nous avons eu des rencontres avec différents évaluateurs et avons participé à la rencontre de mars 2010 entre les différents porteurs de projet.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Nous avons eu des contacts informels avec différents porteurs de projet permettant des échanges sur nos pratiques.

D'autres réunions ont été mises en place avec les conseillers Mission Locale et les éducateurs du Service de Prévention pour évaluer les résultats de l'action en cours et recadrer la sélection des jeunes pour les stages suivants.

Un tableau de suivi de chaque jeune, retraçant son parcours de formation et sa situation vis-à-vis de son projet professionnel, a été élaboré et fait office de fiche liaison entre les différents intervenants.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté :

Le service de Prévention Spécialisé de la Sauvegarde du Val d'Oise a créé en 1980 sa propre auto-école associative.

C'est un outil essentiel au service des éducateurs dans leur mission auprès des publics jeunes en difficulté de l'Agglomération de Cergy-Pontoise ;

L'expérimentation que nous avons mise en place concerne donc le public habituel de nos structures. Cela a été l'occasion de proposer un mode d'accompagnement et de formation différents, en regroupant les différents acteurs locaux et en condensant au maximum la formation.

Aux vues des résultats précédemment annoncés concernant la formation (en ce qui concerne l'obtention du code, **89% contre 65%** dans le fonctionnement classique et pour l'obtention du permis, **77.5% contre 49%**), mais aussi dans les données de la Mission Locale dans le suivi des jeunes, nous constatons l'efficacité de ce dispositif.

Le mode de repérage et de sélection du public, ainsi que la structure du dispositif que nous avons mis en place semble bien correspondre aux attentes des publics et des partenaires concernés.

Il reste un point à améliorer ; la concertation entre les éducateurs, les conseillers Mission Locale et les jeunes en amont de l'inscription dans le projet, afin de gagner en clarté et en temps au début de la formation.

Le rythme de 100 inscriptions sur deux ans est trop élevé et ne nous permet pas de travailler suffisamment avec le public le plus en difficulté. Il faut réguler le nombre d'inscriptions en fonction des problématiques des publics.

La mise en place de cette action nous a amené à modifier nos façons de faire, de travailler en partenariat. Cela a aussi impacté sur nos effectifs de personnel. Nous avons réorganisé la répartition du travail au sein de l'auto-école et embauché un moniteur.

Le principal frein à l'aboutissement du projet est le financement du permis de conduire qui peut-être très élevé pour certaines personnes (de 850€ à 2500€).

La difficulté à boucler le budget de la formation, fragilise la dynamique impulsée au démarrage de l'action et peut avoir des répercussions négatives sur le projet global : baisse de la motivation, difficulté à maintenir le contact, allongement des délais d'obtention du permis, abandon du projet de vie, ...

Conclusion :

Cette action répondant à nos besoins, nous prévoyons de la reprendre dans les mêmes conditions dès le mois de septembre 2012 pour 16 inscriptions jusqu'à la fin de l'année.

Actuellement, nous sommes en recherche de financement venant remplacer l'aide versée par le Fond d'expérimentation pour la jeunesse.

Cette action est-elle modélisable et transposable telle quelle ? Méfions nous des actions modélisées qui ne tiennent pas forcément comptes des caractéristiques locales et des attentes spécifiques.

Je pense que la constitution d'une base de données des différentes actions sur le territoire national, consultable par tous, doit permettre de communiquer et de glaner suffisamment d'informations et d'expérience pour que chacun mettent en place l'action la plus adaptée aux besoins.

ANNEXES OBLIGATOIRES à joindre au fichier

Annexe 1 – Tableau sur les publics

Annexe 2 – Tableau sur les actions

Annexe 3 – Tableau sur les outils

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

